

«Les sanctions unilatérales sont criminelles» signale Hilal Elver, ex-rapporteuse de l'ONU



Hilal Elver. Photo tirée du site de TeleSur

La Havane, 7 oct. (RHC)- Hilal Elver, ex-rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à l'alimentation, a qualifié ce mardi d'actions criminelles les mesures coercitives unilatérales affectant des pays entiers.

«Le droit à l'alimentation est l'un des plus importants domaines des droits de l'homme directement touchés par les sanctions économiques unilatérales», a déclaré Hilal Elver au cours de la conférence à distance «Respirons. Les sanctions comme violation des droits humains».

L'ex-rapporteuse spéciale des Nations Unies a cité l'exemple de l'Irak, dont la population civile a été plus touchée par les mesures coercitives imposées que par la guerre, basée sur les mensonges du gouvernement nord-américain, alors présidé par George W. Bush.

Hilal Elver a fait valoir que des pays comme les États-Unis utilisent des «sanctions» pour des raisons géopolitiques, économiques et idéologiques.

«Actuellement, mon pays est confronté à plus de 300 mesures coercitives imposées par les États-Unis depuis 2015, dans le seul but de bloquer notre économie, de nuire et de s'attaquer au peuple", a signalé de son côté, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Jorge Arreaza.

La réunion «Respirons. Les sanctions comme violation des droits de l'homme» a été organisée par l'Institut Simon Bolivar pour la paix et la solidarité entre les peuples et l'Institut tricontinental de la recherche sociale, dans le but de discuter de la géopolitique des sanctions, de leur impact social et des violations des droits de l'homme à l'encontre des populations.

Source: TeleSur

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/236109-les-sanctions-unilaterales-sont-criminelles-signe-hilal-elver-ex-rapporteuse-de-lonu>



Radio Habana Cuba